



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ADMISSIONS

Les inscriptions s'effectuent au secrétariat de l'école de musique dès le mois de juin et sans limite d'âge. Pour la classe de chant, l'inscription fait l'objet d'un recrutement sur audition.

TARIFS

DROIT D'INSCRIPTION : 35 € (non remboursable)

FRAIS DE SCOLARITÉ

- Enfants résidant sur le territoire de Versailles Grand Parc : application du quotient familial réparti sur 20 catégories.
- Adultes résidant sur le territoire de Versailles Grand Parc : 63,75 €/mois
- Elèves résidant hors de Versailles Grand Parc : 70,13 €/mois
- Musique d'ensemble seule : 100 €/an

L'engagement est annuel. Paiement au mois, au trimestre ou à l'année.

Possibilité de location d'instruments (violon, violoncelle, cornet, xylophone, clarinette).

Reprise des cours le lundi 12 septembre 2011.

École de Musique

Château de Buc
20 rue Louis Massotte
78530 Buc
01 39 56 27 85
ecoledemusique.buc@grandparc.fr
www.versaillesgrandparc.fr

ADRESSE POSTALE :

Communauté d'agglomération
de Versailles Grand Parc
7 ter rue de la Porte de Buc
78000 Versailles

ACCÈS ÉCOLE DE MUSIQUE DE BUC

En train : jusqu'à la gare de Versailles Chantiers ou Rive Gauche puis le bus ligne 262, arrêt le Château
En voiture : stationnement parking Château
Bâtiment accessible aux handicapés

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC :

Lundi, Mardi, Vendredi : de 14 h à 19 h
Mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Jeudi : de 14 h à 18 h

Édition 2011 - 2012 • Photos droits réservés
Conception : Stratégies Durables
Réalisation : Versailles Grand Parc



2011 - 2012

www.versaillesgrandparc.fr

→ ENSEIGNEMENTS



→ PROGRAMMATION



→ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES





CYCLES ET ENSEIGNEMENTS

LES ATELIERS D'ORIENTATION INSTRUMENTALE

Un voyage dans l'univers des instruments ou la découverte de certains instruments à travers des ateliers tournants répartis sur l'année scolaire, sans cours de Formation Musicale, à raison de 2 ou 3 enfants par atelier d'une durée de 30 minutes. Une première approche ludique et structurée pour des enfants de CP et CE1.

Il est parfois difficile et coûteux de choisir un instrument. Pour aider et sensibiliser les élèves, ces ateliers permettent à chaque enfant de trouver l'instrument qui lui convient pour développer ultérieurement son goût et ses aptitudes à la pratique musicale. Une synthèse sur le parcours suivi des enfants est envoyée aux familles en fin d'année.

SCOLARITÉ DES ÉLÈVES

Pour les enfants et les adolescents, un cursus sur trois cycles est mis en place, s'inspirant des directives du Ministère de la Culture et de la Communication (Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé de Danse, Musique et Théâtre). Les durées de cours sont différenciées selon le niveau des élèves. Ils sont évalués au cours de l'année par une participation régulière aux auditions et d'un contrôle ou examen en fin d'année scolaire.

COURS D'ADULTES

Une pédagogie basée sur l'écoute des souhaits de chacun, conçue pour accueillir une grande diversité de motivations et de pratiques, selon son niveau et des objectifs fixés conjointement avec le professeur est proposée aux adultes. Les plages horaires proposées sont en journée ou en soirée. Les cours sont d'une durée de 30 minutes. Des modalités particulières sont adaptées à la classe de technique de chant (orientation au choix entre chant classique, variété/jazz et atelier lyrique). Les adultes se doivent de participer aux manifestations de l'école de musique.

LES DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

Formation Musicale, déchiffrage, musique d'ensembles, orchestre, Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O), basse continue. Elles peuvent être obligatoires ou optionnelles et sont définies pour chaque cursus. Un cours de culture musicale, ouvert aussi aux adultes, est proposé.

Il peut également aider à la préparation de l'option musique du baccalauréat. Ces disciplines s'adressent à toute personne régulièrement inscrite à l'école de musique et sont un élément incontournable de la formation de l'élève musicien.

L'OUVERTURE AU PUBLIC

Une rencontre avec la musique vivante. Dès leur plus jeune âge, les élèves apprennent à se produire en public lors d'auditions ou de concerts (faisant partie intégrante du projet pédagogique) dans la salle polyvalente du Château, celle du théâtre du Centre Culturel des Arcades ou à l'extérieur de la commune.

L'école de musique de Buc est une école spécialisée dans l'enseignement des différentes disciplines de la musique. Elle a pour ambition de s'adresser à un large public (enfants, adolescents, adultes) désireux de pratiquer un instrument de musique. Dès que le niveau de l'élève le permet, des ateliers de pratiques collectives sont proposés. L'offre de formation variée permet à chacun d'emprunter son propre chemin.

Elle constitue un pôle musical dynamique de la vie culturelle locale. En partenariat avec l'Éducation nationale, elle intervient sur les trois groupes scolaires de la ville de façon régulière du CP au CM2. Le projet pédagogique associe la formation à la diffusion, cette dernière étant le prolongement naturel des études. Elle est régie par un règlement intérieur et un règlement pédagogique définissant l'organisation et le contenu des enseignements proposés.

L'équipe pédagogique est constituée de 17 professeurs. L'équipe administrative compte un directeur et une assistante. L'école accueille chaque année près de 350 élèves. Depuis 2001, l'école de musique est installée dans le Château, dispose de dix salles de classe et organise ses manifestations principalement dans la salle polyvalente. ■

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

INSTRUMENTS À VENT
Flûte traversière, M ^{me} Rouaud
Flûte traverso, M ^{me} Rouaud
Flûte à bec, M ^{me} Faget
Clarinete, M. Grillard
Saxophone, M. Bocquillon
Trompette, M. Bonnet
INSTRUMENTS À CORDES
Violon et alto, M. Michelozzi
Violoncelle, M ^{me} Mortarelli
Harpe, M ^{me} Barbé
Guitare, M. Sabatier
INSTRUMENTS À CLAVIER
Piano, M ^{me} Mura et M ^{me} Ricateau
Clavecin / Basse continue, M. Espinasse
AUTRES INSTRUMENTS
Percussion / Batterie, M. Roy
Guitare électrique, M. Algadafe
Guitare basse, M. Algadafe
VOIX
Technique de Chant, M ^{me} Orlik (à partir de 12 ans)
DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES
Formation musicale, M ^{me} Foulhac
Culture musicale, M ^{me} Mura
Orchestre, M. Delemailly
Interventions en milieu scolaire, M. Dijoux

PROGRAMMATION

Le traditionnel Concert des professeurs (le dernier samedi de janvier au Centre Culturel des Arcades) et une saison publique appelée Concert d'1 soir (un mardi par mois de 20h à 21h au Château), permettent de mettre en valeur le travail et le talent des professeurs et des artistes invités. Ces concerts proposent à tout public des formes artistiques diversifiées et abordent des répertoires variés. La programmation est en entrée libre.